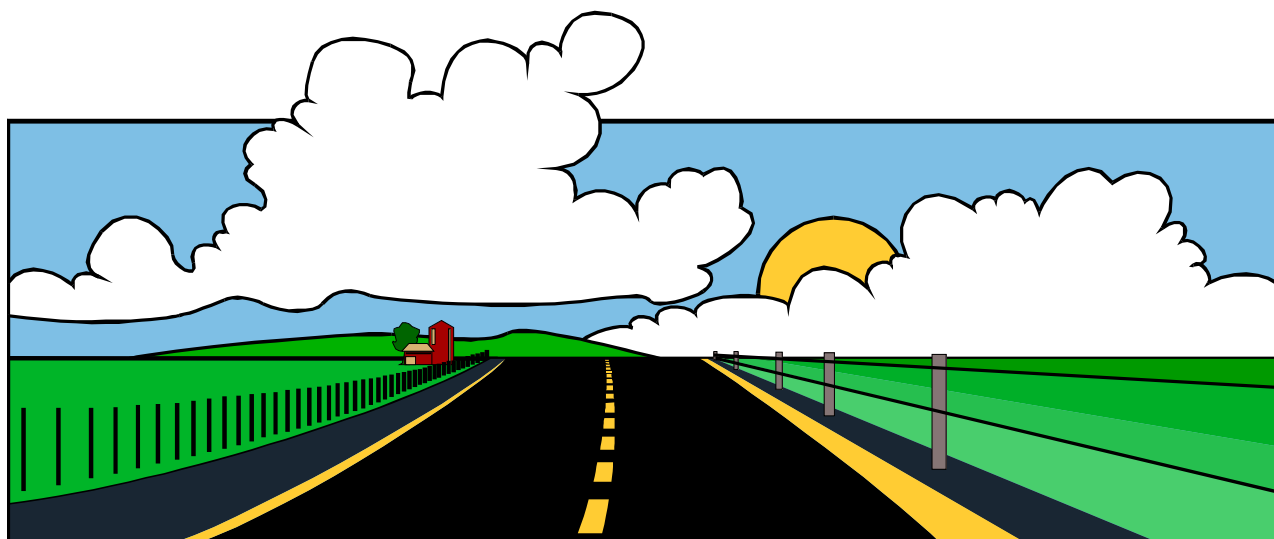




Enquête sur les véhicules au Canada

Trimestre 4, 2000



Transports
Canada

CCATM

Conseil Canadien des Administrateurs
en Transport Motorisé



Statistique
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiologique et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Centre des statistiques de l'aviation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-0068) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web :
<http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Renseignement sur les commandes/abonnements

Les prix n'incluent pas la taxe de vente

Faites parvenir votre commande à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 ou téléphonez au **(613) 951-7277** ou **1 800 700-1033**, par télécopieur au **(613) 951-1584** ou **1 800 889-9734** ou via l'Internet: order@statcan.ca. Pour changement d'adresse veuillez fournir votre ancienne et nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés, des librairies locales et des bureaux locaux de Statistique Canada.

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

Division des transports

Enquête sur les véhicules au Canada

Trimestre 4, 2000

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de Transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2001

N° 53F0004-XIF au catalogue

Périodicité : trimestrielle

ISSN 1496-3744

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- .. nombres indisponibles.*
 - ... n'ayant pas lieu de figurer.*
 - néant ou zéro.*
 - nombres infimes.*
 - e nombres estimés.*
 - p nombres provisoires.*
 - r nombres rectifiés.*
 - x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.*
-

Remerciements

La présente publication a été préparée à la division des transports sous la direction générale de **Tricia Trépanier**, directrice de la Division des transports et de **John Ross**, Chef de la Section de camionnage.

Les principaux auteurs de cette publication étaient **Adam Wroński** et **Wendy Christoff**.

Les personnes suivantes ont participé à la collecte et la préparation des données:

La Division des transports, Enquête sur les véhicules au Canada

Wendy Christoff, Mike Fahey, Sean Fagan, Linda Manolikakis

La Division des transports, Système et intégration des données

Serge Robert, Shirley Wong

La Division des méthodes d'enquêtes auprès des entreprises

Adam Wroński, Benoit Allard, Peter Xiao, Steve Matthews

La Division des opérations et de l'intégration

Jacques Beauchamp, Julie Gagnon, section ITAO

La Division de la recherche et du développement des opérations

Ghislaine Desgagné

Counsel Canadien des administrateurs en transport motorisé et Administrateurs provinciaux et territoriaux des bureaux d'immatriculation des véhicules

Une note spéciale d'appréciation va à Transports Canada qui par leur vision d'avenir et leur financement ont rendu cette enquête possible.

1. INTRODUCTION	8
2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE	8
3. CONCEPTS ET DÉFINITIONS	9
3.1 LA POPULATION D'INTÉRÊT	9
3.2 DÉFINITIONS DES VARIABLES ESTIMÉES	9
3.3 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES	9
3.4 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES VÉHICULES	10
4. MÉTHODES	11
4.1 PLAN DE SONDAGE.....	11
4.1.1 <i>Population observée</i>	11
4.1.2 <i>Plan d'échantillonnage</i>	11
4.1.3 <i>Taille de l'échantillon</i>	12
4.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES.....	12
4.2.1 <i>Collecte des données</i>	12
4.2.2 <i>Vérification et imputation</i>	13
4.2.3 <i>Estimation</i>	13
5. QUALITÉ DES DONNÉES	14
5.1 SOURCES D'ERREURS	14
5.2 ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE	14
5.3 ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE.....	14
5.3.1 <i>Erreurs de couverture</i>	15
5.3.2 <i>Erreurs de réponse</i>	15
5.3.3 <i>Erreurs de non-réponse</i>	16
5.3.4 <i>Erreurs de traitement</i>	16
5.4 MESURES DE LA QUALITÉ.....	16
5.4.1 <i>Taux de réponse</i>	16
5.4.2 <i>Taux d'imputation relatif et pourcentage des véhicules-jours imputés</i>	17
5.4.3 <i>Coefficient de variation</i>	18
5.4.4 <i>Indicateur de qualité</i>	18
5.5 NOTES AUX FIN DE COMPARAISONS CHRONOLOGIQUES	18
6. GLOSSAIRE	19

LISTE DES TABLEAU

1.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	20
2.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LE CHAMP DE L'ENQUÊTE SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	21
3.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	22
4.	TONNES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	23
5.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	24
6.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'ANNÉE DU VEHICULE	25
7.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'ANNÉE DU VEHICULE	26
8.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	27
9.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	28
10.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LE CHAMP DE L'ENQUÊTE SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	29
11.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	30
12.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	31
13.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE JOUR DE LA SEMAINE	32
14.	VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE JOUR DE LA SEMAINE	33
15.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR	34
16.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR	35
17.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	36
18.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	37
19.	VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – CAMIONS DE 4,5 T ET PLUS	38
20.	PASSAGERS -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – AUTOBUS	39
21.	VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – AUTOBUS	40
22.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	41
23.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE LE SEXE DU CONDUCTEUR	42
24.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'HEURE DU JOUR	43
25.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'HEURE DU JOUR	44
26.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	45
27.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	46
28.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DU JOUR	47
29.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DU JOUR	48
30.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE ROUTE	49
31.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE ROUTE	50
32.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DES PASSAGERS – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	51
33.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	52
34.	VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	53
35.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE TYPE DU JOUR ET L'HEURE DU JOUR	54
36.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE TYPE DU JOUR ET L'HEURE DU JOUR	55
37.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	56
38.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	57
39.	CARBURANT ACHETÉ SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	58
40.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	59
41.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – CAMIONS DE 4,5 T À 15 T	60
42.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – CAMIONS DE PLUS DE 15 T	61
43.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – AUTOBUS	62

FAITS SAILLANTS

- Pendant ce trimestre, plus que 17,5 millions de véhicules étaient classés dans le champ de l'Enquête sur les véhicules au Canada.
- D'après les estimations, ces véhicules ont parcouru 78,2 milliards de kilomètres entre le 1er octobre et le 31 décembre 2000.
- Pendant ce trimestre, les véhicules de poids brut de moins de 4 500 kg ont parcouru en moyenne 4 207 kilomètres tandis que les plus gros camions (les camions de poids brut de 15 000 kg ou plus) ont parcouru en moyenne 19 011 kilomètres.

1. INTRODUCTION

Sans mesures régulières de l'activité des véhicules sur route, les statistiques sur l'activité de transport au Canada étaient insuffisantes. Alors que les véhicules dominent le transport de passagers et de marchandises, il n'existait pas de mesures du total de véhicules-kilomètres ou de passagers-kilomètres.

L'Enquête sur les véhicules au Canada (EVC), élaborée à la demande de Transports Canada, vise à combler cette lacune statistique. L'enquête donne des estimations annuelles des véhicules-kilomètres parcourus, réparties par type de véhicule et caractéristique, comme l'âge et le sexe du conducteur, la période de la journée et la saison. Les résultats seront la principale source de renseignements sur l'utilisation des véhicules sur route pour les chercheurs et les membres du public que ces questions intéressent.

Transports Canada a l'intention de combiner ces données avec d'autres pour améliorer la sécurité routière, suivre la consommation de carburant et étudier les effets de l'utilisation des véhicules sur l'environnement.

Le présent document présente les concepts et les méthodes utilisées et traite de la qualité des données. Toutes les informations présentées dans ce document réfèrent au quatrième trimestre de 2000.

2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE

L'EVC est une enquête à participation volontaire, fondée sur les véhicules, qui donne des estimations annuelles de l'activité sur route (véhicules-kilomètres et passagers-kilomètres) des véhicules immatriculés au Canada. Un échantillon trimestriel de véhicules est tiré des listes d'immatriculation des véhicules fournis par les gouvernements provinciaux et les territoriaux.

La composante provinciale de l'enquête comprend deux volets. Le premier est une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) des propriétaires des véhicules immatriculés échantillonnés. Cette interview sert à recueillir certains renseignements généraux sur l'utilisation du véhicule ainsi qu'à demander au répondant de remplir un carnet de bord pendant sept jours. Le carnet de bord lui est alors envoyé par la poste. S'il est impossible de rejoindre les répondants par téléphone, on leur poste le carnet avec un bref questionnaire pour leur demander certains des renseignements normalement recueillis pendant l'ITAO.

La composante territoriale de l'enquête comprend deux cartes postales, dont l'une est postée aux répondants au début du trimestre et l'autre à la fin du trimestre. La première demande aux répondants de prendre une lecture de l'odomètre au début du premier jour du trimestre. Tous ceux qui renvoient la première carte postale en reçoivent une seconde, qui leur demande de prendre une nouvelle lecture de l'odomètre au début du premier jour du trimestre suivant. Ces deux lectures d'odomètre permettent de calculer la distance parcourue par le véhicule pendant le trimestre.

La collecte des données de l'enquête a débuté le 1^{er} février 1999. Seulement huit listes provinciales / territoriales d'immatriculation des véhicules sont arrivées à temps pour figurer dans l'échantillon à l'époque, mais les autres listes sont arrivées avant la fin de l'année 1999. Depuis le 1^{er} octobre 1999, l'enquête comprend les véhicules de chaque province et territoire.

L'EVC donne des estimations annuelles et trimestrielles du transport sur route des véhicules immatriculés au Canada. Les estimations sont données par type de véhicule et d'autres variables, comme les caractéristiques des conducteurs et des véhicules, la période de la journée et la saison.

Les utilisateurs qui veulent des renseignements supplémentaires de Statistique Canada peuvent les obtenir sur demande en s'adressant à la Division des transports (613-951-2486, laroque@statcan.ca, télécopieur 613-951-0579).

3. CONCEPTS ET DÉFINITIONS

3.1 LA POPULATION D'INTÉRÊT

Les *véhicules dans le champ* de l'EVC comprennent tous les véhicules motorisés, à l'exclusion des motocyclettes, des véhicules hors route (p. ex., motoneiges, motodunes, amphibies) et du matériel spécial (p. ex., grues, balayeuses mécaniques, chasse-neige et rétrocaveuses) immatriculés au Canada à n'importe quel moment durant la période de référence et qui n'ont pas été mis hors service ou envoyés à la récupération.

La *population d'intérêt* comprend tous les véhicules-jours tirés des véhicules dans le champ de l'EVC et des jours compris dans la période de référence de l'enquête.

3.2 DÉFINITIONS DES VARIABLES ESTIMÉES

Les *véhicules-kilomètres* sont la distance parcourue par les véhicules sur route.

Les *passagers-kilomètres* sont la somme des distances parcourues par les passagers individuels. Pour les camions dont le poids brut est de 4,5 tonnes ou plus (voir la définition de *type de véhicule* ci-après) et pour les autobus de transport urbain, la déclaration des passagers n'est pas nécessaire. Par conséquent, ces passagers ne sont pas compris dans les estimations du nombre de passagers-kilomètres. De même, le nombre de passagers se calcule en fonction de la moyenne du nombre de passagers au début de chaque déplacement et du nombre de passagers à la fin de chaque déplacement (voir la définition de *déplacement* ci-après), auquel s'ajoute le conducteur.

Le *carburant acheté* est la quantité de carburant acheté pour faire rouler les véhicules. Cela comprend les achats effectués pour l'exploitation hors route du véhicule. Ces achats sont jugés, par contre, négligeables.

Le *nombre de véhicules sur les fichiers d'immatriculation* est la moyenne entre le nombre de véhicules immatriculés sur les listes d'immatriculation au début de la période de référence et à la fin de celle-ci.

Le *nombre de véhicules dans le champ de l'enquête* représente l'estimation du nombre moyen de véhicules immatriculés au cours du trimestre compte tenu des fichiers d'immatriculation et des réponses à l'enquête. Cette estimation peut différer légèrement du nombre de véhicules sur les fichiers d'immatriculation puisqu'elle tient compte des résultats mis en lumière par l'enquête. Il est à noter que ce nombre de véhicules dans le champ de l'enquête comprend à la fois les véhicules qui ont été utilisés ou non sur les routes au cours de la période de référence.

3.3 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES

Le *type de véhicule* reflète la classification créée pour l'EVC en fonction des renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation des véhicules. Il y a quatre types de véhicules. Les *autobus* sont identifiés en premier. Les autres véhicules sont ensuite répartis en trois groupes de masse : *véhicules légers* dont le poids brut est inférieur à 4,5 tonnes, *camions* dont le poids brut est de *4,5 tonnes ou plus et moins de 15 tonnes*, et *camions* dont le poids brut est de *15 tonnes ou plus*.

Le *genre de carrosserie* est déterminé par le répondant. Le répondant doit choisir entre : voiture, familiale, fourgonnette, véhicule utilitaire sport, camionnette de type «pick-up», camion porteur, tracteur, autobus et autre. Les réponses manquantes ou inhabituelles sont vérifiées dans les fichiers d'immatriculation lorsque possible.

Le *genre de carburant* est déterminé en fonction des renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation. Les véhicules sont divisés en trois classes : véhicules à essence, véhicules au diesel et véhicules utilisant une autre source d'énergie.

L'*année automobile du véhicule* est établie d'après les renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation.

3.4 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES VÉHICULES

La définition de *déplacement* selon l'EVC déterminent les caractéristiques du déplacement. La définition de ce qui constitue un déplacement dépend du *type de véhicule* :

Pour les *autobus*, si l'un ou l'autre des événements ci-après s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- il y a un changement dans le type de service fourni par l'autobus
- tous les usagers sont descendus et un autre déplacement commence (cela ne s'applique pas au service urbain régulier)

Pour les *véhicules légers*, si l'un ou l'autre des événements ci-après s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- la raison du déplacement change

Pour les *véhicules (camions) d'une masse de 4,5 tonnes ou plus*, si l'un ou l'autre des événements suivants s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- la raison ou l'utilisation du véhicule change
- la configuration du camion change
- le chargement passe de chargé à vide ou l'inverse

Pour chaque déplacement, les renseignements suivants sont recueillis :

- Heures et dates du début et de la fin du déplacement, qui servent à déterminer la *période de la journée* et le *jour de la semaine* où le déplacement a lieu.
- Le *groupe d'âge du conducteur* et le *sexe du conducteur*.
- La *raison du déplacement*, déterminée par le répondant. S'il y a plusieurs raisons, le répondant est prié d'indiquer la principale raison du déplacement. Les raisons multiples ne sont pas admises. Le choix de la raison est fonction du type de véhicule.
- Si des *marchandises dangereuses* sont transportées (selon la définition de la loi sur le transport des marchandises dangereuses). Ceci est sans objet pour les autobus.
- *Nombre de kilomètres parcourus sur des routes où la limite de vitesse affichée est de 80 km/h ou plus* (ne s'applique pas dans le cas des camions)
- *Groupe d'âge (0-4, 5-14 et 15 ans et plus) des passagers et nombre de passagers dans chaque groupe*, afin de calculer le nombre de passagers-km. (S'applique seulement aux véhicules légers et aux autobus, à l'exception des autobus de service urbain régulier. L'information sur l'âge des passagers est recueillie seulement dans le cas des véhicules légers. Voir 3.2.).
- *Configuration du camion* pour les véhicules (camions) d'une masse de 4,5 tonnes ou plus.
- *Coût* (dans le cas des véhicules légers et les autobus) ou *quantité* (dans le cas des camions et des autobus) de *carburant acheté*.

4. MÉTHODES

L'EVC est une enquête trimestrielle. Le quatrième trimestre de 2000 est le cinquième trimestre pour lequel les résultats de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada sont disponibles. Le plan de sondage permet également de calculer des estimations annuelles fondées sur les données recueillies pendant les quatre trimestres.

4.1 PLAN DE SONDRAGE

4.1.1 Population observée

La population observée a été tirée des listes d'immatriculation des véhicules des 13 secteurs de compétence (les gouvernements des dix provinces et trois territoires), qui ont été communiquées à Statistique Canada trois mois avant le début de la période de référence. Par conséquent, un échantillon est tiré parmi les véhicules motorisés ayant une immatriculation valide dans l'une ou l'autre des provinces ou l'un ou l'autre des territoires sur les listes disponibles en juillet 2000. Les motocyclettes, les véhicules hors route (p. ex., motoneiges, motodunes, amphibies) et le matériel spécial (p. ex., grues, balayeuses mécaniques, chasse-neige et rétrocaveuses) sont exclus des listes d'immatriculation. Cette population diffère de la population d'intérêt, les véhicules immatriculés après juillet 2000 n'étant pas inclus par exemple.

Les listes reçues sont soumises à une rigoureuse procédure de préparation :

- En premier lieu, on élimine les véhicules qui sont hors du champ d'enquête (remorques, motocyclettes, matériel de construction, véhicules pour défilés, etc.).
- En second lieu, on élimine les véhicules dont l'immatriculation est expirée.
- Ensuite, on élimine les enregistrements ayant le même numéro d'identification de véhicule (NIV) dans une liste donnée, en conservant celui dont la mise à jour est la plus récente.
- Puis, on élimine les enregistrements ayant le même numéro d'identification de véhicule (NIV) parmi toutes les listes, en conservant celui dont la mise à jour est la plus récente.
- Enfin, on vérifie les enregistrements comportant des données irrégulières.

Le dernier ensemble de listes traitées avant le début de la période de référence était constitué de douze listes fournies à Statistique Canada en juillet 2000 pour l'EVC. Toutefois, certaines de ces listes avaient été créées à l'avance (en juin 2000), plus précisément pour le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. L'ensemble des listes préparées de véhicules et l'ensemble des jours dans le quatrième trimestre de 2000 constituent la population observée.

4.1.2 Plan d'échantillonnage

Tous les véhicules faisant partie de la population observée sont stratifiés (regroupés) en 104 strates. En premier lieu, les véhicules sont stratifiés en quatre types de véhicules (autobus, véhicules légers, et deux groupes de camions, voir 3.3) et 13 secteurs de compétence (dix provinces et trois territoires). Puis, aux fins d'efficacité des estimations, ils sont subdivisés en deux strates d'âge des véhicules : véhicules récents et véhicules plus vieux.

Ensuite, un échantillon de véhicules (échantillon du premier degré) est choisi de la population observée. Un échantillon est choisi dans chaque strate. Pour alléger le plus possible le fardeau du répondant, on ne choisit aucun véhicule plus d'une fois pendant quatre trimestres consécutifs dans le cas des provinces (deux trimestres consécutifs pour les territoires), et on utilise les trois premiers caractères du code postal pour étaler l'échantillon sur l'ensemble des régions.

Par la suite, on attribue de façon aléatoire (échantillon du deuxième degré), à chaque véhicule choisi dans l'échantillon de premier degré, sept jours consécutifs commençant dans le trimestre. Dans chaque strate, le premier jour de déclaration est réparti uniformément sur le trimestre, de manière à ce que le nombre de réponses soit

uniforme dans le temps et pour chaque jour de la semaine. Cette étape n'est pas appliquée aux véhicules immatriculés dans les trois territoires, puisque seules les lectures d'odomètre sont recueillies (voir 2.).

Puisque l'échantillon est choisi en deux degrés, le poids d'échantillonnage (voir la définition en 6.) est aussi calculé en deux temps. Le poids d'échantillonnage de premier degré est calculé pour chaque véhicule de l'échantillon de premier degré. Ensuite, le poids d'échantillonnage de deuxième degré est calculé pour chaque véhicule-jour choisi dans l'ensemble des journées de la période de référence. Enfin, on multiplie ces deux poids l'un par l'autre pour obtenir le poids final pour un véhicule-jour. On obtient les valeurs pondérées en multipliant les poids finaux et les valeurs recueillies avant de les agréger pour produire les estimations.

4.1.3 Taille de l'échantillon

Pour les dix provinces, on a tiré un total de 4 160 véhicules sur les 17 742 186 figurant dans la population observée. Pour les trois territoires, 2 466 véhicules sur 47 278 ont fait partie de l'échantillon.

4.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

4.2.1 Collecte des données

La collecte des données pour les véhicules échantillonnés dans les provinces ne se fait pas de la même façon que pour les véhicules échantillonnés dans les territoires.

Collecte pour les provinces

On téléphone aux propriétaires des véhicules immatriculés échantillonnés pour une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Pendant l'interview ITAO, on recueille les renseignements suivants sur chaque véhicule échantillonné : type de véhicule, genre de carburant utilisé, distance parcourue la semaine précédente, certains renseignements sur l'utilisation prévue du véhicule pour les six semaines suivantes, lecture actuelle de l'odomètre, et capacité (en passagers) pour les autobus. Le répondant est ensuite invité à remplir un carnet de bord pendant sept jours. S'il accepte de remplir le carnet, on lui demande des renseignements personnels, comme son nom et son adresse, pour l'envoi postal du carnet pour le véhicule.

Le genre de carnet dépend du type de véhicule. Il y a trois genres de carnets : un carnet pour les autobus, un carnet pour les véhicules légers et un carnet pour les deux autres types de véhicules (camions). Dans tous les cas, les répondants doivent consigner des renseignements sur tous les déplacements effectués dans le véhicule sélectionné sur une période donnée de sept jours. Les données recueillies comprennent des renseignements sur chaque déplacement : heure et date du début et de la fin, durée, raison, nombre et groupe d'âge des passagers, sexe et groupe d'âge du conducteur, achats de carburant, indication de transport de marchandises dangereuses, nombre de kilomètres parcourus sur les routes où la limite de vitesse affichée est de 80 km/h ou plus, et, pour les camions, la configuration.

Dans les cas où l'on ne réussit pas à rejoindre le répondant par téléphone, on poste un carnet de bord accompagné d'un bref questionnaire supplémentaire (pour recueillir certains des renseignements normalement recueillis pendant l'ITAO).

Pour accroître le nombre de réponses, il y a un deuxième contact avec les répondants, soit par téléphone, soit par courrier. Le premier ou le deuxième jour couvert par le carnet, on tente de téléphoner à chaque propriétaire de véhicule qui a accepté pendant l'ITAO de remplir le carnet, pour répondre aux questions qu'il pourrait avoir. Plus tard, on tente de communiquer par téléphone ou par courrier avec tous ceux qui n'ont pas retourné les carnets. Des dispositions spéciales permettant d'alléger le fardeau de réponse de certains des grandes flottes de véhicules qui ont plusieurs véhicules dans l'échantillon.

Collecte pour les territoires

On envoie des cartes postales aux propriétaires des véhicules immatriculés choisis, en leur demandant de donner deux lectures d'odomètre, soit une au début du trimestre et une autre au début du trimestre suivant, et d'indiquer le statut du véhicule (possédé, vendu, mis hors service).

4.2.2 Vérification et imputation

Après la collecte de tous les renseignements nécessaires pour l'enquête, il y a une série de contrôles dont l'objet est de vérifier que les renseignements sont cohérents et que la collecte et la saisie des données n'ont pas introduit d'erreurs. Les données déclarées sont soumises à une vérification d'exhaustivité et de cohérence à l'aide de contrôles automatisés, complétés d'un examen manuel. Les valeurs aberrantes – les valeurs extrêmement grandes déclarées par les répondants – sont traitées manuellement.

Les données manquantes et les données erronées sont imputées par un autre système automatisé. Le système impute les données à l'aide de règles d'imputation différentes, selon le véhicule, les renseignements disponibles et le genre de données à imputer. Par exemple, on peut imputer les données en fonction d'autres réponses pour le même véhicule ou en utilisant les données de véhicules semblables. Les données imputées sont soumises de nouveau à un examen d'exhaustivité et de cohérence. À la fin de ce processus, chaque véhicule a sept jours de déplacements.

On peut obtenir une description complète des procédures appliquées aux données de l'enquête en s'adressant à la Division des transports de Statistique Canada.

4.2.3 Estimation

Puisque la population observée diffère de la population d'intérêt et que l'on désire faire en sorte que les estimations correspondent le plus possible à cette population d'intérêt, plusieurs corrections sont apportées. Les poids d'échantillonnage dérivés du plan d'échantillonnage sont rajustés et améliorés à l'aide des renseignements des fichiers d'immatriculation révisés. Cela est possible parce que, dans l'intervalle qui suit la sélection de l'échantillon, on a obtenu un ensemble de listes de véhicules préparées pour le début et la fin du trimestre de référence. Pour améliorer les estimations pour les véhicules immatriculés dans les dix provinces, on stratifie à nouveau toutes les journées en jours ouvrables et en congés (ou jours non ouvrables, y compris les fins de semaine). Les poids d'échantillonnage de deuxième degré sont rajustés, de sorte que chaque jour d'activité des véhicules dans une même strate a le même poids dans l'estimation totale. L'ensemble final de poids reflète le plus fidèlement possible les caractéristiques de la population de véhicules pendant la période de référence.

Les estimations suivantes des totaux sont disponibles :

- nombre de véhicules par province et territoire;
- nombre de véhicules-kilomètres par province et territoire;
- nombre de passagers-kilomètres par province;
- carburant acheté au niveau Canada seulement;
- tableaux croisés du nombre de véhicules, de véhicules-kilomètres et de passagers-kilomètres pour un certain nombre de variables (décrites dans Concepts et définitions), comme le genre de carrosserie, la configuration des camions, les caractéristiques des conducteurs, la période de la journée, le jour de la semaine, etc. par province.

5. QUALITÉ DES DONNÉES

Cette section décrit les facteurs qui ont une incidence sur la qualité des données et explique pourquoi il faut en tenir compte lorsqu'on utilise les estimations de l'EVC.

5.1 SOURCES D'ERREURS

Malgré tous les efforts que l'on peut faire pour maintenir une norme de qualité élevée tout au long des opérations d'enquête, les estimations qui en résultent sont inévitablement sujettes à un certain degré d'erreur. L'erreur d'enquête totale est définie comme la différence entre l'estimation de l'enquête et la valeur réelle de la population que l'estimation de l'enquête tente d'atteindre. L'erreur d'enquête totale est formée de deux types d'erreur : l'erreur d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

5.2 ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE

Lorsqu'on tire un échantillon d'une population, les estimations fondées sur les données d'échantillon ne sont pas toujours exactement les mêmes que les résultats qu'aurait produits un recensement de la même population. Les deux résultats risquent de diverger, puisque seules les données des unités échantillonnées sont utilisées. Dans le cas d'un recensement, il n'y a pas d'erreur d'échantillonnage.

La différence entre les estimations d'une enquête basée sur un échantillon et d'un recensement réalisé dans les mêmes conditions s'appelle l'erreur d'échantillonnage d'une estimation d'enquête. L'erreur d'échantillonnage dépend de facteurs comme la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage, la variabilité de la caractéristique observée dans la population et la méthode d'estimation. Si la population est très hétérogène, comme la population des véhicules immatriculés, il faut un grand échantillon pour obtenir des estimations fiables.

L'erreur d'échantillonnage se mesure par une quantité statistique appelée l'erreur-type. Cette quantité reflète la variabilité espérée de l'estimation d'enquête d'une caractéristique donnée de la population si l'on utilise un échantillonnage répété. La vraie valeur de l'erreur-type est, bien sûr, inconnue, mais elle peut être estimée, à partir de l'échantillon. L'erreur-type estimée est utilisée, dans la présente publication, sous forme de mesure relative appelée le coefficient de variation (ou CV). Cette mesure n'est autre chose que l'erreur-type estimée, exprimée en pourcentage de la valeur de l'estimation d'enquête. Par conséquent, plus le CV est petit, plus l'estimation est fiable.

5.3 ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE

L'erreur d'échantillonnage n'est qu'une composante de l'erreur d'enquête totale. Les autres erreurs découlant de toutes les phases d'une enquête sont des erreurs non dues à l'échantillonnage. À mesure que la taille de l'échantillon se rapproche de la taille de la population, la composante « erreur d'échantillonnage » de l'erreur d'enquête totale devrait diminuer. Mais il n'en va pas nécessairement de même pour la composante « erreurs non dues à l'échantillonnage ». En effet, ce type d'erreur peut surgir lorsqu'un répondant donne des renseignements erronés ou ne répond pas à certaines questions, lorsqu'une unité de la population d'intérêt est oubliée ou observée plus d'une fois, lorsqu'une unité qui est hors du champ de l'enquête y est incluse par erreur ou lorsque des erreurs surviennent en cours de traitement des données, comme des erreurs de codage et de saisie.

Certaines erreurs non dues à l'échantillonnage s'annulent sur un grand nombre d'observations, mais les erreurs systématiques (c.-à-d. celles qui n'ont pas tendance à s'annuler) contribuent à un biais des estimations. Ainsi, dans le cas de l'EVC, si des personnes qui utilisent leur véhicule plus que la moyenne ont toujours tendance à ne pas répondre à l'enquête, l'estimation du nombre total de véhicules-kilomètres qui en résulte sera en deçà du total réel pour la population. Ces biais ne sont pas reflétés dans l'estimation de l'erreur-type.

L'ensemble des erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont peut-être qu'une partie de l'erreur d'enquête totale, mais leur contribution peut être importante. Pour limiter l'effet de ce type d'erreur, on applique un programme d'assurance de la qualité à chaque enquête. Ainsi, on effectue des suivis en cas de non-réponse pour obtenir des renseignements de la part de l'ensemble des non-répondants ou, dans le cas des questionnaires qui ne sont remplis que partiellement, obtenir des réponses aux questions jugées essentielles. Diverses procédures d'assurance de la qualité sont appliquées à l'étape de la saisie des données. Les procédures de vérification des données font ressortir certaines incohérences dans la structure des données et les procédures d'imputation servent à corriger les incohérences relevées.

En général, les erreurs non dues à l'échantillonnage sont difficiles à quantifier. Il faut procéder à des études spéciales pour les estimer. Cependant, certaines mesures comme les taux de réponse et d'imputation s'obtiennent facilement et peuvent servir d'indicateurs des erreurs non dues à l'échantillonnage. Divers types d'erreurs non dues à l'échantillonnage sont présentés ci-après.

5.3.1 Erreurs de couverture

Il y a erreur de couverture lorsque la population observée ne couvre pas bien la population d'intérêt. Par conséquent, certaines unités appartenant à la population d'intérêt sont soit exclues (sous-dénombrement) soit comptées plus d'une fois (surdénombrement). En outre, des unités qui sont hors du champ d'enquête peuvent être présentes dans la population observée (surdénombrement).

Les sources suivantes d'erreurs de couverture ont été remarquées pour l'EVC :

- Les erreurs dans les variables de classification de l'enquête peuvent donner lieu au sous-dénombrement ou au surdénombrement des véhicules immatriculés.
- L'échantillon est tiré de la liste créée trois mois avant le début de la période de référence. Ainsi, les véhicules immatriculés après la création de la liste et avant la fin de la période de référence ne peuvent pas faire partie de l'échantillon.
- Lorsque la liste des véhicules d'un secteur de compétence n'a pas été créée à temps ou n'est pas arrivée du tout, le sous-dénombrement est encore plus marqué, puisqu'il faut utiliser une vieille liste pour l'échantillonnage.
- Lorsque la liste des véhicules d'un secteur de compétence a été créée à l'avance, il y a surdénombrement.
- Lorsqu'un véhicule a été mis hors service ou destiné à la récupération de pièces et est demeuré sur la liste, il y a surdénombrement.
- Si un véhicule est immatriculé après la création d'une liste d'immatriculation et que cette immatriculation se termine avant la création de la liste d'immatriculation suivante, le véhicule en question ne fait pas partie d'aucune liste et constitue une source de sous-dénombrement.

Ainsi, l'EVC est sujette à un certain degré de sous-dénombrement et de surdénombrement. La procédure d'estimation sert à compenser la partie du sous-dénombrement et du surdénombrement qui a été déterminée. Les proportions d'unités hors du champ d'enquête parmi toutes les unités échantillonnées pour la période de référence sont dans le tableau de la section 5.4.1.

Les hypothèses de travail à l'estimation supposent que les réponses fournies par les répondants sont justes à moins que l'on ait des preuves sérieuses du contraire. En conséquence, les corrections apportées à l'estimation pour traiter le sous-dénombrement et le surdénombrement s'appuient sur l'ensemble des données fournies par les répondants.

5.3.2 Erreurs de réponse

Il y a erreur de réponse lorsqu'un répondant donne des renseignements erronés parce que les questions de l'enquête ont été mal interprétées ou qu'il n'a pas les bons renseignements, qu'il donne de faux renseignements par erreur, ou qu'il ne veut pas révéler les bons renseignements. La vérification a de bonnes chances de repérer les erreurs de réponse importantes. Cependant, d'autres erreurs de réponse pourraient passer inaperçues.

La vérification des données a fait ressortir peu d'erreurs de réponse.

5.3.3 Erreurs de non-réponse

Il y a erreur de non-réponse lorsqu'un répondant ne répond pas du tout (non-réponse totale) ou ne répond qu'à certaines questions (non-réponse partielle). Ces erreurs peuvent être graves si les caractéristiques des non-répondants sont systématiquement différentes de celles des répondants et / ou si le taux de non-réponse est élevé. À cet effet, voir les tableaux des taux de réponse dans la section 5.4.1.

5.3.4 Erreurs de traitement

Outre les erreurs de couverture, de réponse et de non-réponse qui sont décrites plus haut, les erreurs qui surviennent pendant le traitement des données constituent une autre composante de l'erreur non due à l'échantillonnage. Les erreurs de traitement peuvent survenir pendant la saisie, le codage, la transcription, la vérification, l'imputation, la détection et le traitement des valeurs aberrantes, et d'autres types de manipulation des données.

Il y a erreur de codage lorsqu'une zone est mal codée à cause d'une mauvaise interprétation des procédures de codage ou d'une erreur de jugement (p. ex., erreurs de codage de marchandises). Il y a erreur de saisie lorsque les données sont mal interprétées ou mal entrées.

Une fois codées et saisies, les données sont sujettes à la vérification et l'imputation des valeurs manquantes ou erronées. La qualité des données utilisées dans l'estimation dépend de la quantité d'imputation et de la différence entre les valeurs imputées et les valeurs vraies, mais inconnues. S'il repose sur de mauvaises hypothèses ou s'il est incapable de trouver une valeur imputée, le processus d'imputation risque d'introduire un biais dans les estimations. Dans le cas de l'EVC par exemple, il est impossible de détecter une valeur de carburant acheté manquante ou erronée pour les véhicules qui parcourent seulement une petite distance durant la semaine visée.

5.4 MESURES DE LA QUALITÉ

Cette section présente certains indicateurs de la qualité des données des estimations de l'EVC.

5.4.1 Taux de réponse

Le taux de réponse est fonction du nombre de véhicules pour lesquels des réponses à l'enquête ont été obtenues. Plusieurs taux de réponse sont fournis dans le tableau suivant. Ce taux est défini comme le nombre de véhicules-jours pour lesquels les répondants ont fourni des réponses complètes ou partielles (véhicules-kilomètres seulement) divisé par le nombre total de véhicules-jours faisant partie du champ de l'enquête.

PROVINCES	Véhicules-kilomètres et caractéristiques des déplacements ont été déclarés			Seulement les véhicules-kilomètres ont été déclarés (caractéristiques des déplacements ont été imputées)			Véhicules hors champ	Contacté, mais aucune donnée déclarée
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km		
Véhicules légers	37%	14%	23%	33%	4%	28%	3%	5%
Camions 4,5 t – 15 t	37%	27%	10%	16%	4%	12%	7%	9%
Camions 15 t et plus	38%	25%	14%	22%	5%	17%	7%	14%
Autobus	39%	23%	16%	3%	0%	3%	5%	30%

TERRITOIRES	Véhicules-kilomètres et caractéristiques des déplacements ont été déclarés			Seulement les véhicules-kilomètres ont été déclarés (caractéristiques des déplacements ont été imputées)			Véhicules hors champ	Contacté, mais aucune donnée déclarée
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km		
Véhicules légers	s. o.	s. o.	s. o.	14%	0%	14%	11%	8%
Camions 4,5 t – 15 t	s. o.	s. o.	s. o.	10%	1%	9%	24%	8%
Camions 15 t et plus	s. o.	s. o.	s. o.	10%	1%	10%	17%	7%
Autobus	s. o.	s. o.	s. o.	4%	0%	4%	29%	6%

Le bas niveau de réponse pourrait biaiser les résultats si les caractéristiques d'intérêt des non-répondants diffèrent de celles des répondants.

5.4.2 Taux d'imputation relatif et pourcentage des véhicules-jours imputés

Le taux d'imputation relatif est défini comme la proportion de l'estimation publiée correspondante qui est fondée sur des données imputées. Par exemple, si une estimation publiée totale de 25 millions est formée de 20 millions provenant de données non imputées et de 5 millions provenant de données imputées, alors le taux d'imputation est de 0,2 (5 millions divisés par 25 millions) ou 20 %. Plus les taux d'imputation relatifs sont faibles, plus les données publiées sont fiables.

Avec les données recueillies pendant l'interview ITAO (utilisation antérieure du véhicule), le taux d'imputation relatif des données issues du processus d'imputation a été plus faible pour le nombre de véhicules-km, et beaucoup plus élevé pour les autres caractéristiques d'utilisation des véhicules.

Les taux d'imputation relatifs ont été calculés pour chacune des estimations et ont servi à établir un indicateur de qualité pour chaque estimation. Les taux d'imputation relatifs pour les estimations peuvent être obtenus sur demande à la Division des transports de Statistique Canada.

Le taux d'imputation relatif est habituellement lié directement aux taux de réponse et à la qualité des estimations. Un taux d'imputation élevé donne habituellement lieu à la sous-estimation de l'erreur d'échantillonnage et peut aussi être cause de biais.

Le pourcentage des véhicules-jours imputés (déclarés) est défini comme la proportion des véhicules-jours qui sont imputés (déclarés) par rapport au nombre total de véhicules-jours :

PROVINCES	Véhicules-jours déclarés			Véhicules-jours imputés		
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km
Véhicules légers	53%	20%	33%	47%	6%	41%
Camions 4,5 t – 15 t	69%	51%	18%	31%	7%	23%
Camions 15 t et plus	63%	41%	22%	37%	9%	28%
Autobus	93%	55%	37%	7%	0%	7%

TERRITOIRES	Véhicules-jours déclarés			Véhicules-jours imputés		
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km
Véhicules légers	100%	3%	97%	s. o.	s. o.	s. o.
Camions 4,5 t – 15 t	100%	14%	86%	s. o.	s. o.	s. o.
Camions 15 t et plus	100%	6%	94%	s. o.	s. o.	s. o.
Autobus	100%	0%	100%	s. o.	s. o.	s. o.

5.4.3 Coefficient de variation

Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage des estimations, on a calculé les coefficients de variation (CV) estimés. Les CV pour les estimations peuvent s'obtenir sur demande à la Division des transports de Statistique Canada. À noter que les estimations des CV tiennent compte en partie du fait que certaines des données ont été imputées.

5.4.4 Indicateur de qualité

Il faut examiner simultanément le CV et le taux d'imputation relatif pour évaluer la fiabilité d'une estimation. Un indicateur global de qualité, accompagnant chaque estimation, aide l'utilisateur à évaluer l'effet possible de la non-réponse, de l'imputation et de l'erreur d'échantillonnage. L'indicateur de qualité tient compte simultanément du CV et du taux d'imputation relatif.

Indicateur de qualité	C.V. équivalent	Explication de la qualité de l'estimation
A	Moins de 5 %	Excellente
B	5 % à 10 %	Très bonne
C	10 % à 15 %	Bonne
D	15 % à 20 %	Acceptable
E	20 % à 35 %	À utiliser avec prudence
...	35 % et plus	N'ayant pas lieu de figurer
--	S.O.	Nombres infimes
N	S.O.	Données administratives

5.5 NOTES AUX FIN DE COMPARAISONS CHRONOLOGIQUES

Le changement suivant a été apporté au troisième trimestre de l'année 2000 et peut affecter la comparabilité avec les résultats trimestriels précédents:

- Maintenant, les propriétaires des autobus et des camions qui sont immatriculés dans les territoires reçoivent deux cartes postales pour inscrire la lecture de l'odomètre au début et à la fin du trimestre. Dans les territoires, ce processus a toujours été utilisé pour les véhicules légers, et remplace maintenant la méthode antérieure qui envoyait seulement une carte postale à la fin du trimestre en demandant aux propriétaires des autobus et des camions de se baser sur les rapports d'entretien pour fournir les lectures de l'odomètre au début du trimestre.

Plusieurs changements ont été apportés à l'enquête au premier trimestre de 2000 de façon à en améliorer la qualité, plus particulièrement dans le but de diminuer les erreurs non dues à l'échantillonnage.

- Les changements qui affectent la comparabilité avec les données de 1999 sont :
 - Les choix dans les raisons du déplacement ont été modifiés pour tous les types de véhicules. Les raisons sont maintenant basées sur la destination du déplacement. Les résultats pour cette variable en 2000 ne peuvent ainsi être comparés à ceux de 1999.
 - Les passagers-kilomètres n'ont pas été recueillis pour les camions pour l'année 2000.
- D'autres changements qui peuvent aussi affecter la comparabilité avec les données de 1999 sont :
 - Un nouveau carnet s'adressant à tous les camions a été développé pour l'enquête 2000. En 1999, les camions de 4,5 tonnes à 15 tonnes avait un carnet différent de celui destiné aux camions de 15 tonnes et plus.
 - En ce qui concerne les camions, la question portant sur le carburant acheté était cette fois-ci demandé pour chaque déplacement. Auparavant, elle était recueillie séparément sans égard aux déplacements.

6. GLOSSAIRE

Population d'intérêt : L'ensemble de toutes les unités (p. ex., véhicules-jours) pour lesquelles les renseignements sont requis.

Population observée : L'ensemble de toutes les unités (p. ex., véhicules-jours) pour lesquelles l'enquête peut, de façon réaliste, obtenir des renseignements. La population observée peut différer de la population d'intérêt, à cause de la difficulté opérationnelle à déterminer toutes les unités qui font partie de la population d'intérêt. Une liste de toutes les unités de la population observée qui renferme les renseignements de classification (p. ex., géographique, caractéristiques des véhicules, dates) est utilisée pour le plan d'échantillonnage, la sélection de l'échantillon et l'estimation.

Stratification : Partition mutuellement exclusive de la population observée en groupes relativement homogènes pour ce qui est de certaines caractéristiques comme la classification géographique, la taille, etc. Ces groupes, qui s'appellent des strates, sont utilisés pour la répartition et la sélection de l'échantillon.

Poids d'échantillonnage : On attribue un facteur d'inflation relatif à chaque unité échantillonnée (véhicule-jour) pour obtenir des estimations pour la population d'un échantillon. On peut expliquer le concept de base du poids d'échantillonnage en utilisant le taux de représentation. Par exemple, si deux unités sont choisies au hasard parmi dix unités de population, chaque unité choisie représente cinq unités de population, y compris elle-même, et a un poids d'échantillonnage de cinq. Une enquête au plan d'échantillonnage complexe comme l'EVC nécessite un calcul plus compliqué du poids d'échantillonnage. Cependant, le poids d'échantillonnage demeure égal au nombre d'unités que l'unité échantillonnée représente dans les listes d'immatriculation.

Vérification : L'application de vérifications qui permettent de repérer les entrées manquantes, non valides ou incompatibles ou qui font ressortir les enregistrements de données risquant d'être erronés. Certaines de ces vérifications comportent des relations logiques qui découlent directement des concepts et des définitions. D'autres sont de nature plus empirique et s'obtiennent par application de tests ou procédures statistiques.

Imputation : Le processus utilisé pour résoudre les problèmes de données manquantes, non valides ou non incohérentes que la vérification a mis en lumière. Pour cela, on change certaines des réponses ou remplace certaines des valeurs manquantes sur l'enregistrement vérifié pour créer un enregistrement plausible, dont la cohérence interne ne pose pas problème. Certains problèmes sont éliminés plus tôt lors d'une suivi auprès du répondant ou par l'analyse manuelle du questionnaire. Il est généralement impossible de régler tous les problèmes à ces stades initiaux, à cause des considérations de fardeau de réponse, de coût et de délai. On recourt alors à l'imputation pour traiter les rejets à la vérification restants, puisqu'il est souhaitable de produire un fichier complet et cohérent renfermant des données imputées. Si l'imputation peut améliorer la qualité des données finales en corrigeant les réponses manquantes, non valides ou incohérentes, certaines méthodes d'imputation ne préservent pas les relations entre les variables et peuvent même fausser les distributions sous-jacentes.

Jurisdiction: Canada

Nombre de véhicules dans les listes d'immatriculation selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jurisdiction:										
Terre-Neuve	245 315	N	4 098	N	2 797	N	1 369	N	253 579	N
Île-du-Prince-Édouard	73 158	N	2 049	N	2 600	N	57	N	77 864	N
Nouvelle-Écosse	515 147	N	9 773	N	7 357	N	1 862	N	534 139	N
Nouveau-Brunswick	433 359	N	10 606	N	4 490	N	2 659	N	451 114	N
Québec	3 916 891	N	55 816	N	35 384	N	16 596	N	4 024 687	N
Ontario	6 432 977	N	81 294	N	106 552	N	27 404	N	6 648 227	N
Manitoba	587 192	N	9 959	N	11 022	N	3 579	N	611 752	N
Saskatchewan	620 865	N	49 521	N	25 620	N	3 851	N	699 857	N
Alberta	1 952 977	N	110 957	N	68 308	N	12 147	N	2 144 389	N
Colombie-Britannique	2 221 103	N	60 576	N	14 133	N	8 678	N	2 304 490	N
Territoire du Yukon	19 194	N	1 070	N	753	N	187	N	21 204	N
Territoires du Nord-Ouest	18 127	N	604	N	842	N	65	N	19 638	N
Nunavut	2 601	N	292	N	140	N	18	N	3 051	N
Total - Canada	17 038 906	N	396 615	N	279 998	N	78 472	N	17 793 991	N

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Canada

Nombre de véhicules dans le champ de l'enquête selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jurisdiction:										
Terre-Neuve	242 455	A	3 967	A	2 699	A	1 369	A	250 490	A
Île-du-Prince-Édouard	72 567	A	1 708	C	2 494	A	67	B	76 835	A
Nouvelle-Écosse	506 191	A	8 171	B	7 187	A	1 772	B	523 321	A
Nouveau-Brunswick	424 378	A	8 534	B	4 490	A	1 887	C	439 289	A
Québec	3 907 017	A	47 081	B	34 832	A	15 699	A	4 004 630	A
Ontario	6 358 681	A	67 888	A	102 197	A	26 372	A	6 555 139	A
Manitoba	583 862	A	9 497	A	10 777	A	3 307	B	607 443	A
Saskatchewan	616 976	A	43 702	A	21 901	B	3 851	A	686 429	A
Alberta	1 929 359	A	83 656	B	61 433	A	11 243	A	2 085 690	A
Colombie-Britannique	2 218 387	A	49 782	B	12 527	B	7 869	B	2 288 566	A
Territoire du Yukon	20 530	A	1 128	A	787	A	187	A	22 632	A
Territoires du Nord-Ouest	18 383	A	672	B	1 221	A		--	20 276	A
Nunavut	2 740	A	239	C	140	A		--	3 118	A
Total - Canada	16 901 524	A	326 026	A	262 684	A	73 624	A	17 563 858	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Canada

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	1 886,7	E		--		--	104,8	E	1 991,5	D
Île-du-Prince-Édouard	425,2	E		--		--		...	431,3	E
Nouvelle-Écosse	3 726,5	D		--		--		...	4 127,1	C
Nouveau-Brunswick	3 406,6	D		--		--	118,6	D	3 525,2	C
Québec	24 186,2	C		--		--	2 293,7	E	26 479,9	C
Ontario	49 095,9	D		--		--	2 185,0	E	51 280,9	D
Manitoba	3 329,1	C		--		--	141,9	E	3 471,0	C
Saskatchewan	4 099,3	E		--		--	327,1	D	4 426,4	E
Alberta	11 976,0	C		--		--	1 239,0	E	13 214,9	C
Colombie-Britannique		...		--		--	318,1	E	15 354,3	D
Toutes les provinces	117 167,7	B		--		--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Canada

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	1 124,2	B	15,9	E	24,1	E	4,4	E	1 168,6	B
Île-du-Prince-Édouard	268,0	B	1,6	E	13,2	E	282,9	B
Nouvelle-Écosse	2 205,0	B	38,2	C	155,5	C	14,6	E	2 413,2	B
Nouveau-Brunswick	1 926,8	B	51,5	E	52,5	D	5,8	D	2 036,6	B
Québec	15 025,0	B	364,5	D	840,6	C	129,8	C	16 359,9	B
Ontario	29 061,6	B	394,0	D	1 971,0	C	159,7	C	31 586,5	B
Manitoba	2 143,7	B	70,8	E	238,3	C	10,8	E	2 463,7	B
Saskatchewan	2 185,3	C	93,4	E	194,2	E	24,0	D	2 496,9	B
Alberta	7 836,0	B	343,5	E	1 282,3	B	93,6	C	9 555,5	B
Colombie-Britannique	9 170,7	B	188,9	D	166,3	D	38,7	B	9 564,6	B
Territoire du Yukon	84,7	B	19,3	E	112,0	B
Territoires du Nord-Ouest	65,6	D	34,8	E	...	--	102,3	C
Nunavut	6,4	E	--	8,4	E
Total - Canada	71 103,0	A	1 570,9	B	4 993,8	B	483,4	B	78 151,1	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Canada

Nombre de véhicules dans les listes d'immatriculation selon le type de véhicule et le type de carburant

Type de carburant	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Gasoline	16 633 411	N	206 462	N	32 755	N	20 133	N	16 892 761	N
Diesel	336 846	N	178 814	N	246 243	N	53 871	N	815 774	N
Autre	55 697	N	10 565	N	739	N	4 359	N	71 360	N
Inconu	12 965	N	785	N	272	N	122	N	14 144	N
Total	17 038 919	N	396 626	N	280 009	N	78 485	N	17 794 039	N

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'année du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Année du véhicule										
1998 et après		...		--		--	1 362,6	E		...
1995 à 1997	25 100,7	C		--		--	1 476,7	E	26 577,5	C
1991 à 1994	27 812,0	C		--		--	2 012,3	E	29 824,2	B
1987 à 1990		...		--		--	1 558,2	E		...
1986 et avant		...		--		--	
Total	117 167,7	B		--		--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'année du véhicule

Année du véhicule	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
1998 et après	19 574,4	B	434,4	D	2 708,5	B	128,4	D	22 845,7	B
1995 à 1997	15 241,9	B	366,5	D	1 188,7	C	100,7	E	16 897,9	B
1991 à 1994	16 870,0	B	328,6	E	411,5	E	111,3	D	17 721,3	B
1987 à 1990	13 646,7	C	295,1	E	421,1	E	88,4	D	14 451,3	C
1986 et avant	5 613,2	C	138,0	E	208,3	E	52,8	E	6 012,3	C
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

Type de carrosserie du véhicule	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Voiture		...		--		--		--		...
Familiale de type "station-wagon"		...		--		--		--		...
Fourgonnette	16 580,3	D		--		--		...	16 776,3	D
Véhicule utilitaire sport	11 627,2	E		--		--		--	11 627,2	E
Camionnette de type "pick-up"		...		--		--		--		...
Camion porteur		...		--		--	
Semi-remorque		--		--		--		--		--
Autobus		--		--		--	6 933,9	C	6 933,9	C
Autre		...		--		--	
Total	117 167,7	B		--		--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

Type de carrosserie du véhicule	Type de véhicule								
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total
Voiture	42 020,5	B	--	42 025,2	B
Familiale de type "station-wagon"	2 653,0	E	--	--	--	--	--	2 653,0	E
Fourgonnette	8 497,5	B	--	8 565,4	B
Véhicule utilitaire sport	6 587,3	D	--	--	--	6 613,8	D
Camionnette de type "pick-up"	10 819,0	C	331,2	E	--	11 157,2	C
Camion porteur	724,4	C	790,0	C	...	1 787,9	D
Semi-remorque	--	--	4 107,4	B	--	4 147,9	B
Autobus	--	--	--	--	--	--	450,4	B	450,4
Autre	396,5	D	527,5	E
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Nombre de véhicules dans le champ de l'enquête selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

Type de carrosserie du véhicule	Type de véhicule									
	Véhicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Voiture	10 223 360	A	--	10 225 297	A	
Familiale de type "station-wagon"	438 571	D	--	--	--	--	--	438 571	D	
Fourgonnette	1 998 078	B	--	5 108	E	2 009 485	B	
Véhicule utilitaire sport	1 274 724	B	--	--	--	1 276 842	B	
Camionnette de type "pick-up"	2 850 778	B	65 969	C	...	--	--	2 919 883	B	
Camion porteur	167 026	B	127 927	B	...	318 356	B	
Semi-remorque	--	--	6 753	E	121 791	B	--	128 544	B	
Autobus	--	--	--	--	--	68 248	A	68 248	A	
Autre	69 020	C	132 606	E	
Total	16 865 235	A	318 910	A	259 489	A	74 199	A	17 517 832	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant										
Essence	110 540,8	B		--	--		1 174,0	E	111 714,8	B
Diesel		...		--	--		5 777,0	D	12 064,4	E
Autre		...		--	--		
Total	117 167,7	B		--	--		7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant										
Essence	66 443,2	A	260,1	D	106,9	D	66 839,7	A
Diesel	4 309,2	E	1 212,1	B	4 905,4	B	350,7	B	10 777,4	B
Autre	
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le jour de la semaine

Jour de la semaine	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Dimanche	18 700,6	C		--	--		...		19 139,1	C
Lundi		...		--	--	1 203,1	C		18 684,4	D
Mardi	14 646,4	B		--	--	1 305,0	D		15 951,4	B
Mercredi	15 916,9	B		--	--	1 352,3	C		17 269,2	B
Jeudi	15 986,4	B		--	--	1 404,9	C		17 391,3	B
Vendredi	19 117,5	B		--	--	1 128,9	D		20 246,3	B
Samedi	15 318,6	B		--	--		...		15 620,9	B
Total	117 167,7	B		--	--	7 134,8	C		124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le jour de la semaine

Jour de la semaine	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Dimanche	10 077,0	B	74,4	E	345,4	E	16,9	E	10 513,7	B
Lundi	10 307,9	B	248,5	C	873,8	B	78,1	B	11 508,2	B
Mardi	9 558,4	A	323,7	C	909,5	B	90,6	B	10 882,1	A
Mercredi	10 135,8	B	307,8	C	864,5	B	97,8	B	11 405,9	A
Jeudi	10 182,5	B	269,8	C	839,8	B	100,3	B	11 392,4	A
Vendredi	12 012,9	B	275,1	D	821,0	B	84,0	B	13 193,0	B
Samedi	8 671,8	B	63,3	E	284,1	E	13,9	E	9 033,1	B
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge du conducteur

	Type de véhicule					Autobus	Total	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	Camions de 4,5 t à 15 t	Camions de 15 t et plus					
Âge du conducteur								
Moins de 20 ans	...		--	--		--		...
20 à 24 ans	...		--	--	
25 à 34 ans	16 050,1	C	--	--		...	16 638,1	C
35 à 44 ans	40 572,4	C	--	--	2 024,5	E	42 596,8	C
45 à 54 ans	27 482,2	C	--	--	2 691,1	E	30 173,3	C
55 à 64 ans	...		--	--	1 388,7	E		...
65 à 74 ans	9 386,8	D	--	--		...	9 798,6	D
75 à 84 ans	2 282,5	E	--	--		--	2 282,5	E
85 ans et plus	...		--	--		--		...
Total	117 167,7	B	--	--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge du conducteur

	Type de véhicule								
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total
Âge du conducteur									
Moins de 20 ans			--		--	...
20 à 24 ans		3 962,4 E
25 à 34 ans	9 915,1	C	431,7	E	1 599,5	D	34,3	E	11 980,6 B
35 à 44 ans	23 449,8	C	437,3	D	1 063,5	E	172,9	C	25 123,5 B
45 à 54 ans	17 751,2	B	318,6	E	1 580,2	E	141,9	C	19 791,9 B
55 à 64 ans	7 450,8	E		...	581,6	E	100,5	D	8 367,6 D
65 à 74 ans	5 787,8	D		5 875,3 D
75 à 84 ans	1 637,6	E		...		--		--	1 661,7 E
85 ans et plus		...		--		--		--	...
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4 A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Raison du déplacement		
Pour se rendre à la maison	31 597,8	B
Pour se rendre au travail ou à l'école	13 666,5	B
Pour magasiner ou effectuer des courses	24 233,4	B
Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	20 580,4	C
Pour se rendre quelque part		...
(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
(Travail) appel de service	1 016,8	E
(Travail) autre type de travail		...
Total	117 167,7	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Raison du déplacement		
Pour se rendre à la maison	20 066,0	B
Pour se rendre au travail ou à l'école	10 806,0	B
Pour magasiner ou effectuer des courses	13 729,9	A
Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	10 029,7	C
Pour se rendre quelque part	11 879,3	C
(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
(Travail) appel de service	838,3	E
(Travail) autre type de travail		...
Total	70 946,2	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Camions de 4,5 t et plus: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule			
	Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus	
Raison du déplacement				
Appel de service	210,6	E		...
Transport de marchandises ou d'équipement	770,7	C	3 803,8	B
Vide		...	630,4	E
Autre type de travail	
Non liée au travail	378,4	E	221,4	E
Total	1 562,5	B	4 938,0	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Autobus: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Autobus	
Raison du déplacement		
Interurbain régulier		...
École	5 375,4	C
Nolisé		...
Autre		...
Total	7 134,8	C

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Autobus: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Autobus	
Raison du déplacement		
Transport urbain	106,7	E
Interurbain régulier		...
École	288,3	B
Nolisé		...
Autre	29,8	E
Total	481,7	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le sexe du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Sexe du conducteur										
Homme	80 954,0	B	--	--	--	--	5 286,1	D	86 240,1	B
Femme	36 213,8	B	--	--	--	--	1 848,7	D	38 062,5	B
Total	117 167,7	B	--	--	--	--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Jurisdiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le sexe du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Sexe du conducteur										
Homme	47 907,3	B	1 515,0	C	4 770,7	B	340,2	B	54 533,3	A
Femme	23 038,9	B	141,4	C	23 395,1	B
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'heure du jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Heure du jour										
00h00 à 05h59		...		--		--	
06h00 à 11h59	32 438,2	B		--		--	3 099,1	C	35 537,3	B
12h00 à 17h59	55 645,4	B		--		--	3 069,4	C	58 714,8	B
18h00 à 23h59	25 315,2	B		--		--		...	25 931,5	B
Total	117 167,7	B		--		--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'heure du jour

Heure du jour	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
00h00 à 05h59		584,0	D	...		3 061,7	E
06h00 à 11h59	20 959,4	A	645,6	B	1 761,2	B	213,6	B	23 579,8	A
12h00 à 17h59	32 985,4	A	688,4	C	1 721,0	B	215,0	B	35 609,8	A
18h00 à 23h59	14 600,5	B	166,2	E	871,8	C	38,6	D	15 677,0	B
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le transport de marchandises dangereuses

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Transport de marchandises dangereuses										
Oui		...		--		--		--		...
Non	117 139,8	B		--		--	7 134,8	C	124 274,7	B
Total	117 167,7	B		--		--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le transport de marchandises dangereuses

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Transport de marchandises dangereuses										
Oui			--	451,2	E
Non	70 932,3	A	1 435,4	C	4 627,8	B	481,7	B	77 477,2	A
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de jour

Type de jour	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Les jours non-travaillés	38 630,8	B	--	--	--	--	...	39 492,9	B	
Les jours travaillés	78 537,0	B	--	--	--	--	6 272,7	C	84 809,7	B
Total	117 167,7	B	--	--	--	--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour										
Les jours non-travaillés	20 965,3	B	150,2	E	739,2	D	35,5	E	21 890,2	A
Les jours travaillés	49 981,0	A	1 412,3	B	4 198,8	B	446,2	B	56 038,3	A
Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de route

Type de route	Type de véhicule			
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Autobus	
Routes avec vitesse maximale affichée de 80km/h ou plus	63 774,3	C	2 719,5	D
Autres routes	53 393,4	A	4 415,3	D
Total	117 167,7	B	7 134,8	C

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de route

Type de route	Type de véhicule			
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Autobus	
Routes avec vitesse maximale affichée de 80km/h ou plus	37 474,8	B	145,4	C
Autres routes	33 471,4	A	336,3	B
Total	70 946,2	A	481,7	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge des passagers

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Âge des passagers		
Moins de 5 ans		...
5 - 14 ans	8 665,0	E
15 ans et plus	104 745,0	B
Total	117 167,7	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe de véhicules et la raison du déplacement

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule	
		Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Groupe de véhicules	Raison du déplacement		
Voiture et familiale de type "station-wagon"	Pour se rendre à la maison		...
	Pour se rendre au travail ou à l'école	8 248,7	C
	Pour magasiner ou effectuer des courses	15 723,8	B
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales		...
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total		...
Autre jusqu'à 4,5 t	Pour se rendre à la maison	10 948,6	C
	Pour se rendre au travail ou à l'école	5 417,8	D
	Pour magasiner ou effectuer des courses	8 509,7	D
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	6 835,4	D
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	43 879,3	C

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe de véhicules et la raison du déplacement

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule	
		Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Groupe de véhicules	Raison du déplacement		
Voiture et familiale de type "station-wagon"	Pour se rendre à la maison		...
	Pour se rendre au travail ou à l'école	6 716,7	C
	Pour magasiner ou effectuer des courses	9 282,2	B
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales		...
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	44 673,5	B
Autre jusqu'à 4,5 t	Pour se rendre à la maison	6 883,1	C
	Pour se rendre au travail ou à l'école	4 089,3	C
	Pour magasiner ou effectuer des courses	4 447,6	C
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	3 092,2	D
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	26 272,8	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le type de jour et l'heure du jour

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour	Heure du jour										
Les jours non-travaillés	00h00 à 05h59	...		--		--	
	06h00 à 11h59	9 990,0	B		--		--		...	10 209,5	B
	12h00 à 17h59	18 790,5	B		--		--		...	19 145,5	B
	18h00 à 23h59	8 405,4	C		--		--		...	8 612,7	C
	Total	38 630,8	B		--		--		...	39 492,9	B
Les jours travaillés	00h00 à 05h59	...		--		--	
	06h00 à 11h59	22 448,2	B		--		--	2 879,7	C	25 327,9	B
	12h00 à 17h59	...		--		--		2 714,4	C	39 569,3	B
	18h00 à 23h59	16 909,8	C		--		--		...	17 318,8	B
	Total	78 537,0	B		--		--	6 272,7	C	84 809,7	B
Total	00h00 à 05h59	...		--		--	
	06h00 à 11h59	32 438,2	B		--		--	3 099,1	C	35 537,3	B
	12h00 à 17h59	55 645,4	B		--		--	3 069,4	C	58 714,8	B
	18h00 à 23h59	25 315,2	B		--		--		...	25 931,5	B
	Total	117 167,7	B		--		--	7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le type de jour et l'heure du jour

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour	Heure du jour										
Les jours non-travaillés	00h00 à 05h59	852,2	E	...	96,4	E	...	954,4	E		
	06h00 à 11h59	5 938,2	B	56,1	E	229,3	E	...	6 232,6	B	
	12h00 à 17h59	9 820,0	B	75,0	E	237,0	E	16,5	E	10 148,5	B
	18h00 à 23h59	4 354,9	B	...	176,5	E	7,1	E	4 554,7	B	
	Total	20 965,3	B	150,2	E	739,2	D	35,5	E	21 890,2	A
Les jours travaillés	00h00 à 05h59	1 548,7	E	59,3	E	487,6	D	11,8	E	2 107,4	D
	06h00 à 11h59	15 021,2	A	589,5	B	1 531,9	B	204,6	B	17 347,2	A
	12h00 à 17h59	23 165,4	A	613,5	C	1 484,0	B	198,5	B	25 461,3	A
	18h00 à 23h59	10 245,6	B	150,0	E	695,3	C	31,4	E	11 122,4	B
	Total	49 981,0	A	1 412,3	B	4 198,8	B	446,2	B	56 038,3	A
Total	00h00 à 05h59	584,0	D	...	3 061,7	E			
	06h00 à 11h59	20 959,4	A	645,6	B	1 761,2	B	213,6	B	23 579,8	A
	12h00 à 17h59	32 985,4	A	688,4	C	1 721,0	B	215,0	B	35 609,8	A
	18h00 à 23h59	14 600,5	B	166,2	E	871,8	C	38,6	D	15 677,0	B
	Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Groupe d'âge du conducteur	Sexe du conducteur										
Moins de 25 ans	Homme	...		--		--		
	Femme	...		--		--		
	Total	...		--		--		
25 - 55 ans	Homme	56 673,6	B	--		--		3 609,3	E	60 282,9	B
	Femme	27 431,0	C	--		--		1 694,2	E	29 125,3	B
	Total	84 104,6	B	--		--		5 303,6	D	89 408,2	A
55 ans et plus	Homme	20 068,1	E	--		--		1 657,6	E	21 725,7	E
	Femme	4 713,9	D	--		--		...		4 856,8	D
	Total	24 782,0	E	--		--		1 800,5	E	26 582,5	D
Total	Homme	80 954,0	B	--		--		5 286,1	D	86 240,1	B
	Femme	36 213,8	B	--		--		1 848,7	D	38 062,5	B
	Total	117 167,7	B	--		--		7 134,8	C	124 302,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Groupe d'âge du conducteur	Sexe du conducteur										
Moins de 25 ans	Homme	
	Femme	...		--		
	Total	
25 - 55 ans	Homme	34 179,5	B	1 144,1	C	4 105,3	B	218,3	C	39 647,3	B
	Femme	16 936,6	B		130,8	C	17 248,7	B
	Total	51 116,1	A	1 187,5	C	4 243,2	B	349,1	B	56 896,0	A
55 ans et plus	Homme	11 557,7	D	296,2	E	579,7	E	117,7	D	12 551,2	C
	Femme	3 376,8	D		3 411,7	D
	Total	14 934,4	C	300,2	E	600,4	E	127,9	D	15 962,9	C
Total	Homme	47 907,3	B	1 515,0	C	4 770,7	B	340,2	B	54 533,3	A
	Femme	23 038,9	B		141,4	C	23 395,1	B
	Total	70 946,2	A	1 562,5	B	4 938,0	B	481,7	B	77 928,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Carburant ('000 000 litres) acheté selon le type de véhicule et le type de carburant

Type de carburant	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Essence	7 558,1	A	67,4	E	43,3	E	7 677,0	A
Diesel	289,0	C	2 336,8	B	108,4	C	3 174,4	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Véhicules jusqu'à 4,5 t

Année du véhicule	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
1981 et avant	3 874	2 389	16 297	10 603	68 366	178 858	36 666	67 765	173 621	172 091	2 199	1 376	111	734 216
1982	620	285	2 155	1 565	7 653	23 186	6 127	11 756	26 600	25 776	290	267	26	106 306
1983	973	696	3 526	3 213	13 922	36 778	7 877	13 240	29 188	32 096	336	243	22	142 110
1984	2 025	1 383	7 552	6 841	40 846	80 245	14 253	19 857	47 999	53 795	571	415	49	275 831
1985	3 159	1 911	10 440	9 516	66 628	120 883	18 887	23 062	61 952	68 216	637	525	77	385 893
1986	4 809	2 508	15 076	13 136	102 078	190 226	26 195	30 262	84 360	97 979	946	646	77	568 298
1987	6 850	3 493	19 513	17 243	145 538	234 561	25 288	26 103	74 717	99 924	964	568	123	654 885
1988	13 183	5 189	28 168	25 473	216 109	348 571	31 458	31 733	97 414	119 359	1 198	834	151	918 840
1989	15 678	5 499	30 809	27 804	229 791	378 881	31 807	31 884	103 421	131 592	1 213	927	151	989 457
1990	15 613	5 786	32 182	28 207	242 813	389 453	34 630	33 160	109 063	143 213	1 232	947	153	1 036 452
1991	16 145	5 081	31 321	27 495	251 183	378 854	35 873	34 205	108 784	138 720	1 099	896	180	1 029 836
1992	16 851	5 590	34 154	30 187	282 252	411 018	36 651	34 446	105 432	139 868	1 086	799	158	1 098 492
1993	17 698	5 281	33 001	27 035	254 932	387 974	33 043	31 444	96 303	128 930	1 060	806	161	1 017 668
1994	17 685	5 180	33 748	27 193	242 093	387 299	32 122	33 292	100 497	122 242	1 042	977	161	1 003 531
1995	16 386	5 194	34 288	27 742	257 441	413 843	34 758	35 284	106 387	125 005	1 088	1 004	179	1 058 599
1996	12 430	4 091	28 441	22 439	205 751	342 937	30 082	29 238	89 502	98 810	794	815	136	865 466
1997	16 554	4 371	34 741	27 201	257 997	434 328	38 852	37 683	121 634	125 903	1 134	1 265	173	1 101 836
1998	20 688	3 417	38 410	31 697	304 437	483 936	39 567	36 798	135 969	126 620	1 011	1 345	168	1 224 063
1999	21 065	2 590	36 590	29 987	310 600	502 640	34 855	27 729	119 926	117 638	948	1 508	146	1 206 222
2000	21 542	2 854	40 042	34 494	359 943	596 855	34 034	27 509	133 299	131 502	346	1 694	165	1 384 279
2001	1 474	374	4 697	4 283	56 483	111 654	4 172	4 419	26 912	21 829	3	274	37	236 611
2002	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Inconnue	17	0	0	9	40	0	0	1	0	0	0	0	0	67
TOTAL	245 319	73 162	515 152	433 363	3 916 897	6 432 980	587 197	620 870	1 952 980	2 221 108	19 197	18 131	2 604	17 038 960

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Camions de 4,5 t à 15 t

Année du véhicule	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
1981 et avant	579	939	2 159	848	9 610	5 788	2 242	31 577	35 832	10 971	356	86	41	101 028
1982	55	62	172	84	762	695	208	955	1 895	797	27	13	5	5 730
1983	74	56	159	73	519	677	152	763	1 389	596	15	8	3	4 484
1984	124	70	262	132	1 512	1 179	244	737	1 941	1 051	33	26	4	7 315
1985	169	89	333	214	2 261	1 990	353	765	2 634	1 378	46	24	12	10 268
1986	192	97	381	272	2 462	2 644	444	907	3 152	1 930	34	25	14	12 554
1987	201	86	451	271	3 125	3 148	389	710	2 043	1 800	29	13	21	12 287
1988	322	98	549	364	3 927	4 660	459	804	3 840	2 618	48	27	19	17 735
1989	241	101	527	324	3 020	4 206	444	694	3 659	2 871	52	31	18	16 188
1990	250	71	537	332	3 131	4 571	548	795	3 999	3 275	55	39	20	17 623
1991	221	48	358	326	2 147	2 950	444	656	3 848	2 425	38	26	9	13 496
1992	175	34	332	394	1 815	2 960	380	661	3 461	2 436	40	26	11	12 725
1993	201	43	365	578	1 973	3 674	412	976	3 822	2 891	25	20	11	14 991
1994	213	46	356	629	2 437	4 420	402	919	4 750	3 170	45	22	13	17 422
1995	256	54	548	721	3 223	5 500	573	1 116	5 205	3 761	42	41	32	21 072
1996	146	25	332	622	2 009	4 053	424	730	3 944	2 715	29	23	10	15 062
1997	168	33	404	741	2 134	5 416	490	1 034	6 166	3 650	45	36	16	20 333
1998	128	18	486	1 047	2 745	5 674	423	1 099	5 796	3 138	37	27	11	20 629
1999	204	43	569	1 368	3 683	8 486	516	1 705	5 984	4 458	61	46	12	27 135
2000	157	32	432	978	2 547	7 141	338	1 619	5 593	3 710	15	37	9	22 608
2001	21	8	69	294	777	1 466	79	303	2 009	940	1	9	1	5 977
2002	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	3
Inconnue	5	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	9
TOTAL	4 102	2 053	9 781	10 614	55 822	81 298	9 964	49 525	110 963	60 582	1 073	605	292	396 674

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Camions de 15 t et plus

Année du véhicule	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
1981 et avant	280	827	793	496	753	4 373	1 212	7 232	15 824	2 459	145	125	13	34 532
1982	26	63	86	52	87	568	102	392	1 119	164	11	13	0	2 683
1983	20	41	36	27	51	409	54	155	328	50	4	5	5	1 185
1984	82	144	136	163	294	1 302	234	516	1 004	267	8	18	2	4 170
1985	114	144	226	194	486	2 107	327	718	1 682	340	23	19	0	6 380
1986	117	187	225	200	598	2 901	376	811	1 939	462	21	14	1	7 852
1987	146	213	316	307	948	3 955	424	807	1 709	542	17	10	4	9 398
1988	199	180	364	277	1 230	4 256	448	908	2 354	617	27	26	2	10 888
1989	192	125	336	230	959	4 479	419	740	2 202	566	28	31	2	10 309
1990	124	106	233	249	936	4 192	368	750	2 407	951	31	35	4	10 386
1991	125	61	145	149	544	2 632	215	503	1 866	517	18	28	8	6 811
1992	93	34	169	109	743	2 654	284	469	1 570	694	38	23	8	6 888
1993	92	47	248	195	1 253	3 966	444	683	2 138	657	25	23	2	9 773
1994	148	63	373	215	2 268	5 766	676	861	3 299	814	29	47	6	14 565
1995	183	97	559	320	3 273	9 468	786	1 022	4 053	874	35	74	15	20 759
1996	143	56	441	206	2 329	6 691	706	773	3 245	802	52	73	9	15 526
1997	125	26	333	201	2 429	6 605	677	814	3 798	856	54	62	7	15 987
1998	188	48	629	230	4 482	10 980	976	1 707	5 685	797	77	74	14	25 887
1999	173	65	680	312	4 828	12 230	1 032	2 649	5 098	762	61	66	26	27 982
2000	181	60	806	266	5 152	12 949	995	2 667	4 975	653	50	60	8	28 822
2001	49	16	226	94	1 735	4 075	272	444	2 018	295	3	19	4	9 250
2002	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Inconnue	3	0	0	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	15
TOTAL	2 803	2 603	7 360	4 493	35 390	106 558	11 027	25 621	68 313	14 139	757	845	140	280 049

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Autobus

Année du véhicule	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
1981 et avant	28	17	71	497	390	948	237	352	1 975	661	20	8	4	5 208
1982	13	0	16	122	91	157	48	113	398	237	7	1	1	1 204
1983	3	2	21	92	106	287	58	84	157	204	18	0	0	1 032
1984	4	1	26	140	194	189	75	155	243	146	5	4	0	1 182
1985	7	2	38	110	224	393	244	215	325	143	2	1	4	1 708
1986	25	4	67	125	237	444	174	220	376	207	5	1	1	1 886
1987	211	4	84	130	269	808	183	367	449	251	4	5	0	2 765
1988	218	2	121	162	503	1 271	264	234	562	365	14	2	1	3 719
1989	182	2	101	119	947	1 689	188	255	670	477	8	1	0	4 639
1990	135	1	136	189	1 125	2 138	141	281	682	490	14	2	0	5 334
1991	118	1	133	77	1 185	1 901	203	217	581	591	10	1	2	5 020
1992	115	3	76	82	1 162	1 848	184	172	601	483	4	0	0	4 730
1993	50	0	102	97	976	1 541	181	180	564	390	3	2	0	4 086
1994	24	0	54	39	1 493	1 314	264	111	413	444	10	1	0	4 167
1995	28	1	184	160	983	1 879	179	122	539	574	13	0	1	4 663
1996	21	2	75	21	1 229	1 945	177	147	437	627	14	0	0	4 695
1997	45	0	106	125	1 202	1 604	157	144	703	412	18	2	1	4 519
1998	34	0	189	185	1 121	1 994	200	170	722	736	9	2	0	5 362
1999	58	0	99	91	1 469	2 417	232	207	808	591	4	20	1	5 997
2000	52	18	169	94	1 277	2 237	182	103	798	572	8	6	2	5 518
2001	0	1	0	5	418	407	13	7	147	83	0	6	0	1 087
2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Inconnue	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
TOTAL	1 371	61	1 868	2 664	16 601	27 411	3 584	3 856	12 150	8 684	190	65	18	78 523

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

LECTURES SUGGÉRÉES

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Catalogue

50-002-XIB	Transport terrestre et maritime - <i>Bulletin de Service</i> - Huit numéros par année. Bilingue.
51-004-XIB	Aviation - <i>Bulletin de service</i> - Bilingue. Mensuel.
51-203-XIB	Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens - <i>Annuel</i> . Bilingue.
51-204-XIB	Origine et destination des passagers aériens, Rapport sur le trafic intérieur - <i>Annuel</i> . Bilingue
51-206-XIB	Aviation civile canadienne - <i>Annuel</i> . Bilingue.
51-207-XIB	Statistique des affrètements aériens - <i>Annuel</i> . Bilingue.
52-001-XIE	Chargements ferroviaires – <i>Mensuel</i> . Anglais.
52-001-XIF	Français.
52-216-XIB	Le transport ferroviaire au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue
53-215-XIB	Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain - <i>Annuel</i> . Bilingue.
53-218-XIB	Véhicules automobiles, ventes de carburants - <i>Annuel</i> . Bilingue
53-219-XIB	Véhicules automobiles, immatriculations - <i>Annuel</i> . Bilingue.
53-222-XIB	Le camionnage au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue.
54-205-XIB	Le transport maritime au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue.
66-001-PPB	Voyages internationaux, renseignements provisoires (Touriscope) - <i>Mensuel</i> . Bilingue.
66-201-XIB	Voyages internationaux - <i>Annuel</i> . Bilingue.
87-003-XIB	Info-voyages - <i>Trimestriel</i> . Bilingue.

Pour obtenir une publication, veuillez téléphoner au 1 613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1 613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada seulement, composez le 1 800-770-1033. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande faite par téléphone ou télécopieur.

Comment obtenir les analyses et les données économiques dont vous avez besoin sur le secteur des transports

Vous pouvez obtenir, auprès de la Division des transports... des données clés sur la situation financière des entreprises de transport par camion, autobus, bateau, train et avion, ainsi que sur les points d'origine et de destination des marchandises et des passagers;

- contre recouvrement des frais, des totalisations spéciales et des études analytiques répondant aux besoins de votre entreprise;
- deux bulletins de service contenant des données provisoires, des comparaisons intermodales, etc.;

Obtenez les faits! La Division des transports peut vous aider à combler vos besoins en information. Pour en savoir davantage, communiquez avec :

Tricia Trépanier, Directrice
Division des transports
Statistique Canada
Immeuble Principal, Pièce 1506
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone: (613) 951-8704
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Tricia.Trepanier@statcan.ca

Gord Baldwin, Directeur Adjoint
Division des transports
Téléphone: (613) 951-0407
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Gord.Baldwin@statcan.ca

John Ross
Chef
Section de camionnage
Téléphone: (613) 951-1922
Télécopieur: (613) 951-0579
Internet: John.Ross@statcan.ca

Doug O'Keefe
Chef
Section des transports multimodaux
Téléphone: (613) 951-0291
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Doug.O'Keefe@statcan.ca

Andrea Mathieson
Chef
Centre des statistiques de l'aviation
Téléphone: (613) 951-8699
Télécopieur: (613) 951-0010
Internet: Andrea.Mathieson@statcan.ca

Normes de service à la clientèle Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.